

REPUBLIQUE DU BENIN

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



INSTITUT NATIONAL DE L'EAU

RAPPORT DES SÉANCES DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES À L'INSTITUT NATIONAL DE L'EAU DE L'UAC (INE-UAC)

Dans le cadre des journées pédagogiques à l'Institut National de l'Eau de l'UAC, il a été organisé des séances de travail qui ont réuni tous les enseignants, le personnel administratif de l'INE et ainsi que tous les vacataires intervenants à l'INE pour réfléchir sur les dispositions relatives à l'effectivité de la rentrée académique 2024-2025 d'une part et au fonctionnement de l'Institut d'autre part. Ces séances se sont déroulées dans la salle de conférence de l'Institut, les jeudi 19 et vendredi 20 septembre 2024 à partir de 9 heures.

Le présent rapport rendant compte de la tenue de ces séances, est structuré autour des points suivants à savoir :

- 1- Point des activités de l'année académique 2023-2024 (volet enseignement et résultats fin d'année après rattrapage et réclamation);
- 2- Point des vacataires et besoin de leur recrutement pour chaque département ;
- 3- Dispositions pratiques de sélection des vacataires pour l'année académique 2024-2025 ;
- 4- Dispositions pour la rentrée académique 2024-2025 ;
- 5- Planification des besoins didactiques et logistique ;
- 6- Planification des sorties pédagogiques et des stages (un plan de déroulé des sorties pédagogiques doit être présenté par chaque département) ;
- 7- Divers.
- 1- Point des activités de fin d'année académique 2023-2024 (volet enseignement et résultats fin d'année après rattrapage et réclamation);
- a- Département Eau pour l'Agriculture et la Société :

Les activités de l'année académique 2023-2024 se sont bien terminées, les résultats des 1ère, 2èmes et 3ème années GRME et GCREC sont délibérés ainsi que ceux de master 1 après rattrapage. Ces résultats ont été affichés. Les étudiants en master en GCREC sont en stage. Signalons que les résultats de la 1ère année licence GRME ont été gérés par la FSA, vu que la 1ère année de cette spécialité se fait ensemble avec les étudiants de licence 1 en agronomie en vue de leur permettre d'avoir des notions d'agronomie générale qui leur seront utiles pour leur profession d'aménagement.

b- Département de Génie de l'Eau et Assainissement

Les examens ont été organisés, les résultats ont été affichés après le traitement des réclamations. Les étudiants de la troisième année de licence ont commencé leurs stages. En ce qui concerne le second cycle, les cours ont pris fin en première année de Master, les examens de rattrapage sont programmés pour le 26 septembre 2024.

Au niveau de master 2, les étudiants sont en stage préparatoire de leur mémoire de master.

c-Département d'Hydrologie et Gestion des Ressources en Eau

Il convient de retenir que les cours de la licence sont terminés et les examens de fin d'année se sont bien déroulés.Les délibérations au niveau des deux cycles de formation (licence et master) ont été totalement faites pour les trois filières.

d-Responsable Formation Continue

Les cours se sont bien déroulés sans difficulté majeure et les examens sont en cours pour certains groupes pédagogiques. Les délibérations sont toujours en cours de déroulement, vu que ce type de formation les regroupe par période.

Difficultés au niveau des départements

- Le retard dans le processus de recrutement des vacataires rend la tâche difficile pour un décollage rapide des activités ;
- La non disponibilité des enseignants au cours de l'année ;
- Le problème de la gestion des salles : réparation des salles et leur mutualisation ;
- La diminution du nombre d'étudiants en master formation continue dans la filière GCREC en cours de l'année. la promotion a été suspendue pour l'année suivante afin d'avoir l'effectif raisonnable ;
- La question du délai de dépôt de mémoire s'est soulevée : les étudiants prennent tout leur temps avant de déposer leur mémoire en formation continue. Le besoin de secrétaire s'est fait aussi ressenti ;
- Question de l'effectif en licence 1 ;
- Difficultés de gestion des copies ;
- Encouragement dans la correction des copies ;
- Retour du retard des copies ;
- Retard des copies;
- Problème de communication : la vulgarisation des informations reste à revoir.

2&3- Point des vacataires et besoin de leur recrutement pour chaque département/ Dispositions pratiques de sélection des vacataires pour l'année académique 2024-2025

Le point des enseignants vacataires a été fait pour l'année académique 2024-2025. Il ressort que l'INE a eu recours à une centaine d'enseignants vacataires pour les trois (03) départements. Vu l'effectif un peu élevé et le fait que certains vacataires pourraient assurer plus d'ECUS, l'INE pour la rentrée académique 2024-2025 a procédé à un regroupement des ECUS et a donc réduit le nombre des enseignants vacataires. Le PV de sélection sera affiché et envoyé dans tous les départements.

Dans le cadre du suivi et évaluation des enseignements exécutés par les enseignants à l'Institut National de l'Eau, il est créé à l'aide de plateforme libre comme google forms un lien d'évaluation. Il est institué également un comité de l'évaluation des enseignants dans chacune de leurs matières enseignées. L'objectif est de recueillir les impressions et les avis des étudiants réguliers sur la qualité de l'enseignement reçu. Les résultats permettront d'identifier les points forts et les domaines d'amélioration contribuant ainsi à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement.

Ledit comité a pour rôle d'apprécier les résultats issus de l'évaluation des enseignements par les étudiants en vue d'établir la liste des enseignants vacataires à reconduire au titre de chaque année.

Difficultés mentionnées et les doléances des enseignants vacataires

- Encouragement pour la correction des copies : les enseignants vacataires aimeraient que la direction leur fasse n traitement spécial pour la correction des copies après les examens académiques ;
- Frais de prestation en retard : il a été expliqué aux enseignants vacataires que certains d'entre eux ne signent pas à temps les contrats de prestation pour pouvoir permettre au service de la comptabilité de faire le nécessaire pour la liquidation
- Problème d'effectif pour une formation professionnelle : la direction a expliqué aux vacataires que la sélection des étudiants est faite depuis le ministère et le quota est envoyé à chaque établissement. De ce fait, les enseignants vacataires ont souhaité que dans ce cas, la formule pour les grands effectifs s'avère indispensable pour faciliter la qualité de l'enseignement;
- Qualité des apprenants : un test pour recrutement ;
- Paiement des frais de mission en retard ;
- Problème de panne d'électricité;
- Question de vidéo projecteur ;
- Problème de saleté des salles de cours : c'est le service d'assainissement du rectorat qui s'occupe de nettoyage des bureaux, salles de cours et la cour. Malheureusement

le groupe de nettoyage ont abandonné bien avant les congés administratifs d'août 2024 ;

- Pas d'interlocuteur pour un problème donné;
- Cours du soir (situation frais de prestataire);
- Retard de paiement des frais de mission C2EA;
- Tableau de bord pour les sorties pédagogiques.

4- Dispositions pour la rentrée académique 2024-2025

Dans sa présentation, le service de la comptabilité a rassuré les uns les autres pour la disponibilité d'une partie du matériel de travail pour la rentrée académique 2024-2025. Il a également évoqué les difficultés rencontrées par rapport aux contrats de vacation des enseignants vacataires de l'INE. Il souhaiterait que les dispositions soient prises dès la rentrée pour la signature des contrats ; faisant cela, le payement des heures de vacation serait traité à temps.

En outre, il a été demandé aux chefs de départements:

- A la rentrée académique 2024-2025, les chefs de département doivent informer les enseignants vacataires et veiller au dépôt de leurs supports de cours dès la signature de leur contrat.
- de rééquilibrer le nombre de cours pour les enseignants : intégrer dans les lettres de mission : le niveau, les cours et le nombre d'heures ;
- de donner à chaque responsable de filière les offres de formation et de les instruire pour la bonne tenue des cahiers de texte ;
- de mettre à jour les cahiers de textes des enseignants qui peuvent toujours faire l'objet d'un contrôle par les inspecteurs financiers dans le cadre du contrôle financier.
- de veiller à la conformité des heures mentionnées sur les contrats par rapport aux cahiers de texte.

5- Planification des besoins didactiques et logistique

Compte tenu de la décision d'abattement du montant global du PTA 2025, les prévisions par rapport aux sorties pédagogiques des départements ont connu un abattement. Malgré cette diminution du montant du PTA, certaines dispositions sont prises dans le cadre de la mobilisation du matériel de travail, de l'équipement de salle en mobilier et la réfection de quelques salles de cours surtout dans la zone master. Les besoins en tables et bancs se font sentir ainsi que des besoins en vidéoprojecteur (au moins une dizaine en complément à l'existant).

6- Planification des sorties pédagogiques et des stages (un plan de déroulé des sorties pédagogiques assorti du budget doit être présenté par chaque département)

Le département d'hydrologie et Gestion des Ressources en Eau D/HGRE), le département de Génie de l'Eau et Assainissement (D/GEA) et enfin le département de l'Eau, l'Agriculture et la Société (D/EAS) ont déjà envoyé leur planning des sorties pédagogiques dans le courant du mois de juillet 2024.

7- Divers

Plusieurs points de divers ont été abordés. Il s'agit essentiellement :

- du manque des salles : il a été demandé à tous les chefs de département d'adopter la mutualisation des grandes salles de cours pour réduire le problème d'insuffisance de salles;
- les pièces à fournir au service de la comptabilité pour les émoluments des membres de jury après soutenance : IFU, RIB bien lisible et la note de programmation de soutenance avant toute liquidation ;
- réparation et maintenance des vidéos projecteurs du département GEA ;
- le problème d'eau;
- de la qualité des enseignants vacataires et le nombre d'unité d'enseignements à enseigner ;
- du manque criard d'enseignants permanents.

8- Recommandations:

Au vu de tout ce qui précède, il a été demandé :

- d'instruire les enseignants vacataires dès la sélection des dossiers pour le dépôt des supports de cours avant la signature des contrats ;
- l'inscription pédagogique doit être assurée par le service de la scolarité ;
- la gestion des notes et des moyennes seront désormais à la coordination de la direction adjointe. Mais l'insertion des notes sera fait par la scolarité et les secrétaires de départements;
- les notes de service pour la programmation des examens doivent désormais prises par la direction adjointe et les dates doivent être clairement notifiées;
- de réaliser un tableau récapitulatif par enseignant contenant des heures effectuées dans chaque département ;
- l'évaluation des enseignements exécutés par les enseignants se fera tout juste après que l'enseignant aurait fini son cours ;
- l'évaluation des étudiants doit être au moins deux (02) fois par semestre ;
- les salles de cours doivent être codifiées pour faciliter la mutualisation des salles ;

- la réhabilitation de la zone master ;
- les enseignants vacataires doivent signer le contrat et déposer le support de cours avant le démarrage des cours ;
- le cadrage des heures de vacation est de 200 heures au plus par enseignant vacataire au plus conformément à l'arrêté 2022 N° 0388/MESRS/DC/SGM/SPF/SGES/CJ/SA/055SGG22 fixant des charges horaires des enseignants des Universités publiques du Bénin
- le regroupement des cours et le contenu à donner aux ECUs ;
- la cérémonie de sortie de soutenance et la célébration des 10 ans de l'INE : le comité mis en place pour l'organisation des cérémonies va se pencher sur les dispositions à prendre ;
- Planification des emplois du temps et des sorties à temps ;
- Informer les enseignants par rapport à la disponibilité des copies après l'examen.

En guise de clôture des deux (2) jours des journées pédagogiques, le Directeur de l'Institut a félicité les participants pour leur intérêt manifeste et leur abnégation durant toutes les séances d'échange et de travail. Il a exprimé son intime conviction que les décisions prises au cours de ces journées pédagogiques auront un impact positif sur la vie de l'Institut.

Fait à Abomey-Calavi, le 03 octobre 2024

La secrétaire de la séance

Edwige HOUENOU LADIKPO

Secrétaire générale d'entité